GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

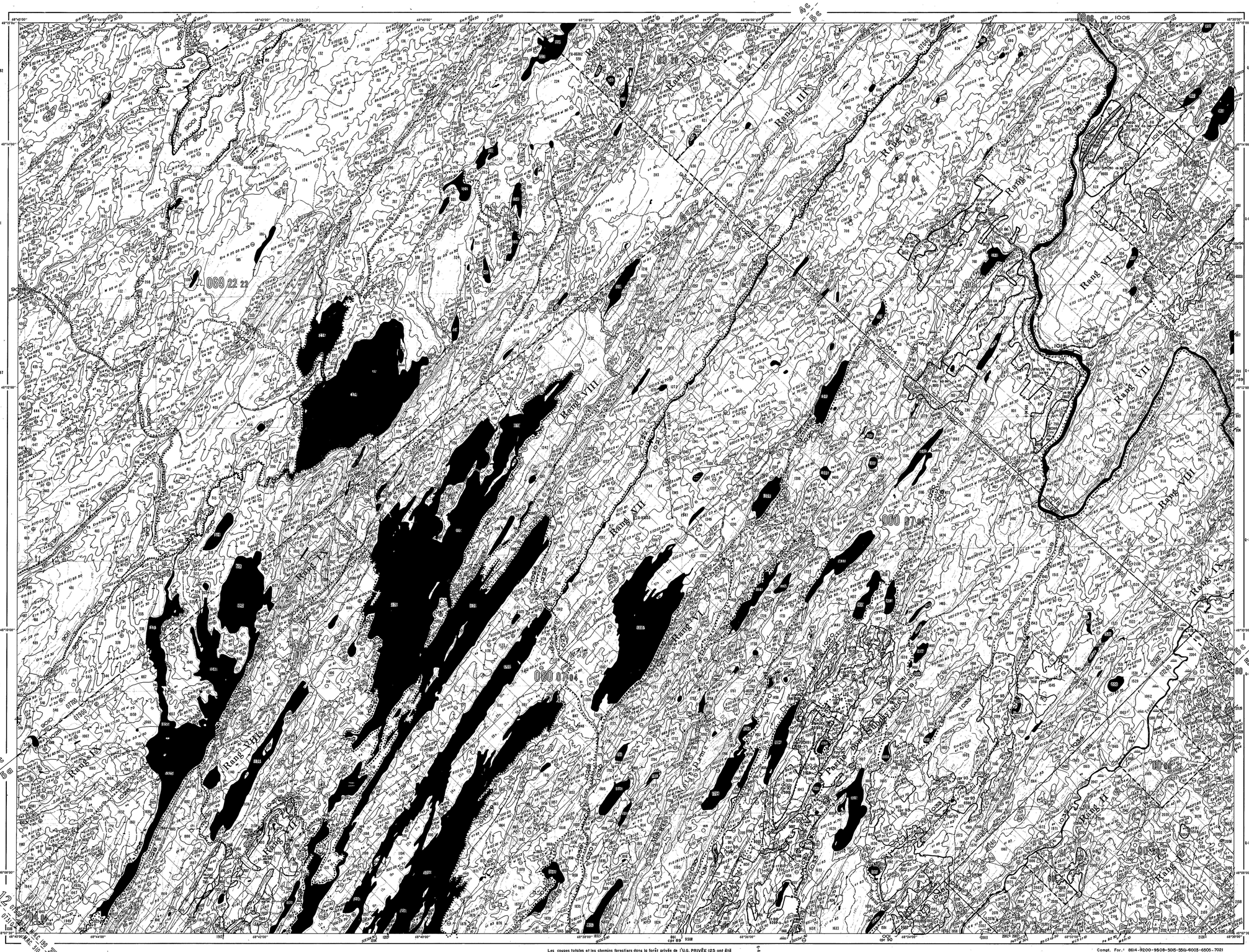

Les coupes totales et les chemins forestiers dans la forêt privée de l'U.G. PRIVÉE 125 ont été mis à jour en utilisant les images "LANDSAT THEMATIC MAPPER" suivantes: 30 juillet 1984 - 07 juillet 1987 - 16 juin 1991.
L'année de la coupe est celle de l'image TM utilisée.

Compt. For.: 8614-9200-9508-5015-5515-6003-6505-7021

À jour publique: avril 1995
À jour privée: 1992

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe avec protection de semenceau	cps
Coupe à dénudée totale	cdt
Coupe à dénudée limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cja
Brûlage partiel (dégagement à pied)	brp
Scarifiage partiel	scp
Plantation en sédiments	pse
Plantation de boutures	pbo
Fertilisation	fer
Éclaircie commerciale	ec

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (Pg)
— à thuya (cèdre)	R (C)
— à mélèze	R (L)
— à peuplier	R (Pe)
— (plantation)	R p
Pessière	P
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée dominante)	P (E)
— à épinette noire	P (EN)
— à épinette rouge	P (ER)
— à pruche	P (Pr)
— à épinette et/ou pin rouge	P (EPR)
— à pin rouge	P (PR)
— à pin gris	P (Pg)
— à sapin et/ou épinette	P (S)
— (plantation d'épinette blanche)	P (S) p
— (plantation d'épinette noire)	P (EN) p
— (plantation d'épinette rouge)	P (ER) p
Sapinière	S
— à sapin et/ou épinette blanche (sapin occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (Pg)
— à mélèze	S (L)
— à pruche	S (Pr)
— à peuplier	S (Pe)
— (plantation de sapin baumier)	PSB p
Pinède blanche	PB
— à pin blanc et/ou pin rouge (le pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PB (PB)
— à thuya (cèdre)	PB (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— avec mélèze	PB (L)
— avec pruche	PB (Pr)
— avec peuplier	PB (Pe)
— (plantation)	PB (PB) p
Pinède à pin rouge	PR
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— avec thuya (cèdre)	PR (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— avec mélèze	PR (L)
— avec pin blanc	PR (PB)
— avec pruche	PR (Pr)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— (plantation)	PR p
Pinède à pin gris	Pg
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— avec mélèze	Pg (L)
— avec pin blanc	Pg (PB)
— avec pruche	Pg (Pr)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— (plantation de thuya)	Pg (C) p
Pruchière	Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— à thuya (cèdre)	Pr (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— à mélèze	Pr (L)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— à pin rouge	Pr (PR)
— à pin gris	Pr (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— (plantation)	Pr p
MÉLÈZIN	ML
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	ML (ML)
— à thuya (cèdre)	ML (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	ML (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	ML (PB)
— à pin rouge	ML (PR)
— à pin gris	ML (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche	ML (S)
— (plantation de mélèze européen)	ML (L) p
— (plantation de mélèze japonais)	ML (L) p
— (plantation de mélèze hybride)	ML (L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillu d'essences tolérantes	F (FT)	F (FT)
— avec pin blanc	F (FT)	F (FT) (PB)
— avec pin rouge	F (FT)	F (FT) (PR)
— avec résineux	F (FT)	F (FT) (R)
— avec sapin	F (FT)	F (FT) (S)
— avec épinette noire ou rouge	F (FT)	F (FT) (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S) (S)
— avec épinette noire ou rouge	BB (S)	BB (S) (E)
— avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB) (PB)
— avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR) (PR)
— avec résineux	BB (R)	BB (R) (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin	BJ (S)	BJ (S) (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (FT)	F (FT) (PB)
— avec pin rouge	F (FT)	F (FT) (PR)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (S)
— avec pin gris	Pe (S)	Pe (S) (Pg)
— avec pin blanc	Pe (S)	Pe (S) (PB)
— avec pin rouge	Pe (S)	Pe (S) (PR)
— avec épinette noire ou rouge	Pe (S)	Pe (S) (E)
— avec résineux	Pe (S)	Pe (S) (R)
Cèdre rouge résineux	C (R)	C (R) (R)
Épinette résineuse	E (R)	E (R) (R)
Mélangés à feuillus tolérants sur station humide	M (FT)	M (FT) (FT)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences tolérantes	F (FT)
— d'essences intolérantes	F (FI)
— sur station humide	F (FT) (H)
— (plantation)	F (FT) p
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB (BP)
— bouleaux jaunes	BJ (BJ)
Peuplier	Pe (Pe)
Épinette noire	E (E)
Érablière	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (BP)
— à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— à peupliers	Er (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	Er (FI)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (FT)
Plantation d'érable à sucre	Er p
— de bouleau blanc	PBOU
— de peuplier	PeOU
— de bouleau jaune	PBJOU
— de frêne d'amérique	Fr OU

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	SE
Dénudé et semi-dénudé humide	SH
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle par bouquets irrégulier	cpi
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: 0 à 18.50 % — 19.0 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis naturel	ch
Chablis causé	chc
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (neuf)	0-20 ans
30	21-40 »
50	41-60 »
70	61-80 »
90	81-100 »
150	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (neuf)	50-70 (neuf)
90-30 »	50-90 »
100-50 »	50-100 »
90-150 »	70-90 »
100-150 »	70-100 »
150-70 »	90-150 »

FORÊT HÉQUINNE

Jeune: Plus de 50 % des tiges occupent des tiges entre 0 et 30 cm. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 50 cm.
Vieillissant: Plus de 50 % des tiges occupent des tiges entre 30 et 50 cm. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (20m)	2 (17m)	3 (14m)	4 (11m)	5 (8m)	6 (5m)
A	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 40 %	1
Forte	41 à 50 %	2
Abrupte	51 % et plus	3
Superficie entourée de pentes > 51 %		4

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C2 g 50m E6 — S: définition; 1: classe de pente; E: type de pente; 1: classe d'âge; C: classe de densité; 2: perturbation; g: classe de hauteur; 50m: classe de hauteur; E: classe de densité; 6: groupement d'essences; S: classe de perte; 1: classe d'âge; E: type de pente; 1: classe de densité; 6: classe de hauteur; 5: classe de densité; 0: classe de l'origine; 1: classe de densité; 1: type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1985; Année de publication: 1986; Année de révision:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: CONSULTANTS B.E.D. INC. — SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: — SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	1
Unité de gestion	12-1
Unité d'aménagement	3*
Unité de sondage	000 07 06
Mode de tenure ou de gestion	
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	21 00
Bassin primaire	
Batsin secondaire	
Unité de gestion privée	125*
Municipalité	0750*
Division de recensement	3 12
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1020*
Région écologique	5a*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 190 RIMOUSKI-NEIGETTE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/10/85
Déclinaison magnétique: 21° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-C-6	22-C-7	22-C-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-C-3	22-C-2	22-C-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-N-14	21-N-15	21-N-16	

22 C/2 N. E.